

Information sur l'audition

Objet de l'audition : Circulaire 2013/xy «Limitation des positions internes du groupe -

banques»

Projets de circulaire et rapport explicatif

Invitation à prendre

position:

Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.

1^{er} mai 2013 Délai de réponse :

Dépôt de la prise

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

de position :

Urs Lendermann Einsteinstrasse 2 CH-3003 Berne

ou

urs.lendermann@finma.ch

Forme de la prise

de position :

Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou sup-

port de données électronique) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les

auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complé-

mentaires:

Philippe Ramuz-Moser Tél. +41 (0)31 327 93 29

philippe.ramuz-moser@finma.ch

Contact médias : **Tobias Lux**

Tél. +41 (0)31 327 91 71

tobias.lux@finma.ch